

SEMAINE EUROPÉENNE DE L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

Novembre 2025

Handicap et emploi : une promesse toujours pas tenue

La 29^e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), du lundi 17 au dimanche 23 novembre 2025 autour d'une thématique :



«Handicaps et emploi : l'égalité pour toutes et tous!»

La SEEPH est l'occasion de s'interroger sur les différents dispositifs mis en place pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. C'est un moment d'échange et de partage où l'on peut s'informer et sensibiliser sur le travail des personnes en situation de handicap.

https://www.semaine-emploi-handicap.com/



En 2025, la loi «handicap» du 11 février 2005 a 20 ans. Elle portait trois promesses fortes : l'accessibilité, le droit à la compensation, et l'accès à l'emploi. Vingt ans plus tard, le constat demeure sans appel : l'emploi reste le maillon le plus fragile!

En France, près de 3,3 millions de personnes disposent d'une reconnaissance administrative du handicap, soit 8,1 % des 15-64 ans. Pourtant :

- Seuls 41 % d'entre elles sont en emploi (contre 69 % pour l'ensemble de la population active).
- Leur taux de chômage atteint 12 %, quand il est de 7 % pour l'ensemble des actifs.

À cela s'ajoute une réalité méconnue : **80 % des handicaps sont invisibles**. Maladies chroniques, troubles psychiques, fatigabilité... Autant de situations que beaucoup préfèrent taire, de peur du jugement, des moqueries ou d'être mis à l'écart.

Pour FO Énergie, le regard des autres ne doit plus être un handicap supplémentaire, encore moins un frein à l'évolution professionnelle.

La Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées n'est pas une opération de com' de plus. C'est un moment pour rappeler que le handicap concerne tout le monde, à tout moment de la vie, et que l'accès à l'emploi, à la formation, à la carrière et au salaire ne peut pas dépendre de l'état de santé. FO Énergie revendique :

- Des recrutements et alternances à la hauteur, avec un vrai débouché en CDI;
- Zéro discrimination sur les salaires, la RVI, les promotions et la mobilité;
- Des moyens renforcés pour l'aménagement des postes, le temps partiel choisi et la fin de carrière.

Handicap visible ou invisible, salarié ou aidant : vous n'êtes pas seul.

Pendant la SEEPH et toute l'année, faites valoir vos droits.

Contactez vos élus et correspondants FO Énergie : ensemble, faisons du droit à l'emploi et à la carrière pour toutes et tous une réalité, 365 jours par an.

